

8. Paiements aux termes du programme de réduction des stocks de blé: \$63,192,415.00; Frais d'administration, \$2,211,745.38; Total, \$65,404,160.38.

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT AUX CULTURES
HERBAGÈRES—LES TROIS PROVINCES DES PRAIRIES

Question n° 523—**M. Mazankowski:**

1. Combien de demandes a-t-on reçues de chacune des trois provinces des Prairies aux termes du programme d'encouragement aux cultures herbagères?

2. Combien de demandes permettant aux producteurs de toucher des versements aux termes de ce programme, a-t-on approuvées dans chacune des trois provinces des Prairies?

3. a) Quel montant a-t-on versé en tout à chacune des trois provinces des Prairies, b) quelle somme compte-t-on verser relativement aux demandes reçues l'année dernière?

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): 1. Demandes reçues: Manitoba, 4,245; Saskatchewan, 7,683; Alberta, 12,738; Colombie-Britannique, 620; Total, 25,286.

2. Demandes approuvées par province: Manitoba, 3,525; Saskatchewan, 6,632; Alberta, 10,885; Colombie-Britannique, 497; Total, 21,539.

3. a) Montants à verser par province: Manitoba, \$1,273,544.00; Saskatchewan, 2,545,236.00; Alberta, 5,596,661.00; Colombie-Britannique, 444,609.00; Total, \$9,860,050.00. b) Les sommes à verser sont estimées à \$9,860,050, sous réserve de l'inspection des champs.

PERMIS D'IMPORTATION DE BÉTAIL AUSTRALIEN

Question n° 601—**M. Downey:**

1. En ce qui concerne le récent communiqué du ministre de l'Agriculture portant sur les licences d'importation pour le bétail australien, quel est le nom des personnes qui ont obtenu des licences d'importation?

2. Combien de licences ont été accordées à chacun et combien d'animaux étaient en cause dans chaque cas?

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): 1. Le nom des personnes qui obtiennent des licences d'importation pour bestiaux n'est pas rendu public tant que les animaux ne sont pas arrivés au Canada.

2. En tout, 76 licences ont été accordées, pour un total de 254 têtes.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE
DOCUMENTS

LA LOI SUR LA MISE AU POINT DES PENSIONS DU
SERVICE PUBLIC

Question n° 30—**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):**

1. Pour chaque année depuis son adoption, combien de personnes ont reçu des paiements aux termes de la Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1959?

2. Pour chacune de ces années, quel a été le montant global versé aux termes de ladite loi?

3. Pour chacune de ces années, quel a été en moyenne le montant versé aux termes de ladite loi a) aux fonctionnaires à la retraite, b) aux veuves, c) à d'autres personnes?

4. Pour chacune des cinq dernières années (civiles ou financières) où des statistiques sont disponibles, combien de pensions versées aux termes de la Loi sur la pension du service public a) à des fonctionnaires à la retraite, b) à des veuves de fonctionnaires ou à des veuves de fonctionnaires à la retraite, ont été discontinuées à cause de la mort du retraité?

(Le document est déposé.)

L'ADHÉSION DU CANADA AUX ORGANISMES
LATINO-AMÉRICAINS

Question n° 345—**M. Robinson:**

1. A quels organismes latino-américains le Canada adhère-t-il, et de quels organismes s'agit-il?

2. Quel est le coût annuel d'adhésion à chacun de ces organismes?

3. Quels avantages le Canada tire-t-il de chacun des organismes latino-américains dont il fait partie?

(Le document est déposé.)

LOTBINIÈRE—LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES

Question n° 489—**M. Fortin:**

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il investi des fonds dans la circonscription électorale de Lotbinière sous l'égide du programme d'initiatives locales et, dans l'affirmative, a) combien y a-t-il investi en tout depuis l'instauration de ce programme, b) quelle est la liste intégrale des groupes ayant bénéficié dudit programme, c) quels sont les détails des ententes conclues dans cette circonscription depuis l'instauration du programme?

(Le document est déposé.)

L'EMPLOI D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

Question n° 564—**M. MacDonald (Egmont):**

1. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il mené une enquête en 1971 au cours de laquelle on a interrogé 20,000 étudiants de 58 universités et collèges professionnels supérieurs du Canada et, dans l'affirmative, a) quel pourcentage des étudiants ont trouvé du travail pour 16 semaines, 12 semaines, 8 semaines, 4 semaines, 2 semaines et quel pourcentage d'entre eux sont demeurés sans emploi, b) quand a-t-on mené cette enquête, dans quelles circonstances l'a-t-on faite, et qui s'en est occupé, c) quelles questions précises leur a-t-on posées?

2. Combien de ces 20,000 étudiants étaient en première année du cours postsecondaire?

3. Combien d'étudiants n'ont pas poursuivi leurs études postsecondaires?

4. Comment peut-on comparer ces chiffres à ceux obtenus par Statistique Canada?

5. Comment peut-on expliquer les différences appréciables, s'il en est, entre les résultats des deux enquêtes?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES INDIENNES

LES RÉCLAMATIONS DES INDIENS ET LES DROITS DES
AUTOCHTONES—LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE
PIPE-LINES DANS LE NORD

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui a déclaré ne pas insister pour que les réclamations des Indiens au sujet des traités soient réglées au plus tôt. Il a ajouté que le gouvernement était prêt à accepter en tout temps les demandes relatives à la construction de pipe-lines dans le Nord. Selon le ministre et selon le gouvernement, ces deux questions sont-elles tout à fait distinctes, et la question des réclamations découlant des traités dans le Nord n'a-t-elle rien à voir avec la permission d'y construire des pipe-lines?